

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 21 Janvier 2011

### Intervention sur Budget 2011

Un débat s'est déroulé au sein de notre groupe quant à la nature de ce budget et l'appréciation que nous pouvions y porter. Aux termes de nos échanges et en toute sérénité, les expressions des uns et des autres ont permis de dégager deux positions. A présent et je le dis avec force, le jugement que nous portons sur ce budget est quasi identique, seule une petite nuance se traduira au moment du vote. La diversité de notre Groupe constitue une richesse et nous tenons tous à notre liberté de vote, parce que très attachés à un fonctionnement démocratique qui respecte la pensée de chacun. Entre nous, pas de culte du chef, pas de vote bloqué, vous en avez eu la preuve lors de la précédente réunion du Conseil.

Le budget de cet exercice s'inscrit dans un contexte très particulier :

- **gel en valeur des concours financiers de l'Etat** alors que ce dernier nous sollicite de plus en plus,
- perte d'autonomie financière des collectivités territoriales,
- et entrée en vigueur de la réforme de la taxe professionnelle.

**Comme en politique, on n'est pas ce que l'on dit ni ce que l'on communique, mais on est en réalité ce que l'on fait, je rappelle que toutes ces décisions néfastes à notre communauté d'agglomération ont été prises sous l'égide d'un Président de la République UMP, défendues par un gouvernement UMP et votées par les seuls parlementaires de Droite.**

#### 1° Un budget pas très tonique, qui stagne

- pour le budget principal, nous observons une stagnation des masses budgétaires : celle des dépenses réelles à un peu moins de 39 M€, et celle des recettes réelles à moins de 42 M€ (hors le chiffre « remarquable » de la prévision 2010 des recettes du parc d'activités des Pyrénées) ;
- les dépenses d'équipement inscrites sur le budget principal en 2011 sont bien en retrait par rapport à celles prévues en 2010, puisqu'en baisse de près de 15 %. C'est à relever.

De plus et nous prenons date aujourd'hui, confirmant en cela nos remarques émises lors du débat d'orientations budgétaires, nous verrons au mois de juin prochain les dépenses d'investissement effectivement mandatées en 2010. Compte tenu du montant extrêmement important des restes à réaliser, nous craignons de ne pas

atteindre les chiffres des 10 millions d'équipement sur lesquels il a été très largement communiqué récemment.

- recours à l'emprunt plus important, plus de 5,5 M€  
Annuité de la dette : même en augmentation de 68% avec un peu plus de 440 000 €, c'est moins de 3% de nos contributions directes et par conséquent, très supportable.
- Une épargne de gestion et une épargne nette qui se détériorent sans que cela soit vraiment significatif.
- Le gel des dotations d'Etat : elles représentent 10,3 M€, soit quasiment 30% de nos recettes réelles de fonctionnement qui n'évoluent plus. C'est préoccupant.

## 2° Un programme d'investissement qui fléchit

8,5 M€ sont prévus, notamment pour :

- La Maison Commune de l'Emploi et de la Formation : projet initié dans le passé, que vous avez modifié et dont nous avons approuvé la modification
- ECOPARC : initié dans le passé
- Hippodrome : nous partageons ces travaux sur cet équipement reconnu d'intérêt communautaire depuis le 14 décembre 2001. A présent, grand est notre étonnement de voir que l'avis d'appel public à la concurrence pour la maîtrise d'œuvre a été mise en ligne hier, c'est-à-dire avant le vote de l'assemblée délibérante ; cela méritera quelques explications.
- Aménagement du site d'Alstom : initié dans le passé
- Travaux dans les piscines : nous les avons votés depuis que l'intérêt communautaire leur a été reconnu en 2002.
- Parc de l'Adour : initié dans le passé, modifié ensuite mais nous nous y retrouvons parfaitement
- Prolongation du Trait Vert vers SALLES-ADOUR : nous approuvons naturellement.
- Pôle Universitaire Tarbais : c'est une des compétences facultatives que notre Communauté s'est donné lors de sa création
- Aires d'Accueil : c'est également l'une de nos compétences d'origine

**Nous observons donc pour la troisième année une grande continuité dans bon nombre d'actions que nous avons initiées.** Certes, et c'est bien normal, vous avez apporté des modifications à certains de ces programmes ; elles nous agrément.

**Lors de la réunion préparatoire, vous avez rapidement compris que l'inscription sur la maquette initiale de 500 000 € relatifs à**

des « nouveaux équipements sportifs » nous posait de gros problèmes. C'est parce que vous les avez enlevés de la maquette du budget que nous voterons ce budget.

A présent, il serait illusoire de penser que ces 500 000 € sortis par la fenêtre sans ménagement au terme de notre franche discussion préparatoire pourront revenir tranquillement par la porte à la faveur d'une simple décision modificative. Pourquoi ?

- d'une part, il faudra savoir quels sont ces équipements sportifs nouveaux et où seront-ils installés ?
- d'autre part, il faudra que **l'intérêt communautaire leur soit reconnu**, c'est-à-dire :
  - . qu'ils présentent un **caractère unique sur le territoire** de la communauté, dont le taux de fréquentation est important et représentatif de l'ensemble de la population communautaire
  - . ou présentent un **caractère indispensable pour l'ensemble de la population de l'agglomération** dans la réalisation d'une pratique sportive de masse.

Soyez assurés de notre vigilante attention sur ce dossier particulier.

Nous terminerons en faisant une proposition qui devrait connaître l'assentiment de tous au vu de nos dernières discussions. A juste titre, nous avons échangé sur les difficultés pour au moins deux organismes de logement social qui interviennent sur notre territoire, de produire du fait de la cherté des coûts. Ne pourrait-on pas alors augmenter l'accompagnement de 762 € versés par le Grand Tarbes aux Communes ? Ce montant n'a jamais été réévalué et le contexte actuel justifierait pleinement une aide accrue de notre part. Nous soumettons donc cette proposition à la réflexion collective.